

assura.

21

Assura-Basis SA
Rapport annuel
2021

Sommaire

Assura-Basis SA en 2021	4
Activités	
Primes 2022	
Résultats 2021	
Gouvernance	8
Conseil d'administration	
Comités du Conseil d'administration	
Direction générale	
Rémunérations	
Fonctions de supervision et de contrôle	11
Rapport financier 2021	13
Bilan	
Compte de résultat	
Tableau de flux de trésorerie	
Tableau de variation des fonds propres	
Annexe aux comptes annuels	
Proposition de répartition du résultat	
Rapport de l'organe de révision	31

Assura-Basis SA en 2021

Assura-Basis SA est une société anonyme faisant partie du Groupe Assura. Elle a son siège à Pully (VD).

Activités

En tant que caisse maladie au sens de l'article 2 de la loi fédérale sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale (LSAMal), Assura-Basis SA met en application l'assurance-maladie obligatoire, l'assurance facultative d'indemnités journalières et toutes activités dans le domaine de l'assurance-accident. Son actionnaire unique est la Fondation Assura qui a notamment pour but de soutenir la prévention des maladies, la recherche médicale et l'aide à la population défavorisée. Assura-Basis SA est soumise à la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

La volonté constante d'Assura est de simplifier les interactions avec ses assurés et de renforcer sa qualité de service.

Aussi, nous avons développé les fonctionnalités de notre application mobile permettant à chacun de gérer ses principales opérations depuis un smartphone ou une tablette. Plus de 45% des factures de soins envoyées par nos assurés nous parviennent désormais via cette plateforme, une évolution qui se double d'un impact écologique positif. Pour ceux préférant contacter Assura par téléphone, le cheminement de l'appelant a été optimisé et le numéro d'appel de nos conseillers est désormais gratuit. 2021 a également été l'occasion de proposer des guides pratiques pour faciliter les démarches de nos nouveaux clients.

Par ailleurs, nous avons poursuivi, en 2021, le développement de notre force de vente interne et renforcé la collaboration avec nos partenaires de ventes externes. Notre entreprise inscrit l'ensemble de ses démarches commerciales dans le cadre de l'accord signé par les principaux assureurs-maladie. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021, il régit la qualité des conseils fournis et la rémunération des intermédiaires de vente, tout en affirmant l'engagement de renoncer au démarchage téléphonique non sollicité.

Comme les années précédentes, Assura a, en 2021, apporté un soin particulier au contrôle des factures de soins et, ce faisant, contribué à limiter la croissance des coûts et son impact sur les primes.

Tout au long de l'année 2021 s'est, par ailleurs, poursuivi le déploiement de l'important programme de renouvellement du système informatique central qui supporte les principales activités d'Assura. Les derniers paramétrages

« Plus de 45% des factures de soins envoyées par nos assurés nous parviennent désormais via l'App Assura »

effectués, ce programme est entré dans sa dernière ligne droite avec une phase de test des solutions implémentées et de formation des utilisateurs.

En octobre 2021, Assura a, à nouveau, reversé CHF 30.8 millions à plus de 500'000 de ses assurés. Ces derniers sont issus des cantons où les coûts à prendre en charge par Assura en 2020 se sont avérés inférieurs à ceux prévus lors de la détermination des primes de ladite année, en raison de la diminution des prestations de soins dans le contexte de la Covid-19.

Par ailleurs, depuis l'automne 2021, le modèle d'assurance de base QualiMed est proposé dans toute la Suisse, hormis dans le canton du Tessin. Innovant, il a pour atout fondamental d'orienter rapidement l'assuré vers un spécialiste objectivement qualifié au regard de sa situation médicale et personnelle. L'objectif est que le patient bénéficie de soins optimaux et que des interventions inutiles et les risques qu'elles représentent soient évités.

Enfin, en 2021, comme en 2020, Assura a pris des mesures pour protéger ses collaboratrices et collaborateurs dans le contexte sanitaire lié à la Covid-19, tout en garantissant la continuité de ses activités au service de ses assurés et en poursuivant le développement de ses projets.

Primes 2022

En septembre 2021, Assura a annoncé une très légère hausse (0.8%) de sa prime moyenne d'assurance de base pour 2022, tous modèles et toutes franchises confondus. L'évolution des coûts de la santé explique l'adaptation – à la baisse ou à la hausse – des primes de certains assurés. Cette évolution n'est pas similaire d'une région à l'autre. Il n'en reste pas moins qu'en 2022, les primes d'Assura sont une nouvelle fois parmi les plus avantageuses dans la majorité des cantons.

3.4 milliards de réserves excessives

Les réserves des assureurs-maladie sont destinées à faire face à des dépenses de santé imprévues ou exceptionnelles. Aussi, et comme évoqué plus haut, nous y avons eu recours en 2021 pour payer les prestations de soins de nos assurés consécutives à la pandémie.

Si les réserves d'Assura présentent aujourd'hui un taux de solvabilité de 130.5%, les réserves des assureurs-maladie considérés dans leur ensemble atteignent un taux bien plus élevé, soit de 207%. Cela représente 3.4 milliards

d'excédents par rapport au taux que les dispositions réglementaires définissent comme adéquat pour que les réserves puissent jouer pleinement leur rôle (maximum 150%).

Séduisante, la volonté du Conseil fédéral de restituer ces 3.4 milliards de francs aux assurés en agissant sur les primes mérite cependant d'être mise en perspective. Rappelons, en effet, que les réserves excessives sont issues de primes trop élevées par rapport aux coûts réels des prestations.

Autrement dit, en utilisant les excédents de réserves pour proposer des primes avantageuses, un assureur-maladie crée de l'iniquité entre ses assurés fidèles qui ont payé des primes excessives pendant des années et les nouveaux clients qui le rejoignent pour bénéficier de conditions attractives.

En outre, utiliser les réserves pour décorrélérer les primes des coûts de la santé revient, à terme, à déstabiliser le système de santé et à générer de l'incertitude pour le budget des ménages. Car si les réserves sont aujourd'hui excessives, elles ne sont pas pour autant inépuisables, et les primes devront, en définitive, se réaligner sur l'évolution effective des coûts de la santé.

Pour une restitution équitable

Ces risques pourraient être évités en redistribuant rapidement les 3.4 milliards de francs d'excédents de réserves sous la forme d'un montant unique versé à chaque assuré du pays et défini sur une base cantonale pour encore plus d'équité.

Et pour éviter de reconstituer des réserves inutiles, tous les assureurs-maladie pourraient simplement être tenus d'appliquer les principes inscrits dans la loi: calculer les primes aussi précisément que possible au regard des coûts et, dès que les réserves atteignent 150% du minimum légal, restituer immédiatement de l'argent aux assurés qui ont payé des primes trop élevées.

Cette logique est la plus juste pour les assurés et la plus sûre pour la stabilité de notre système de santé. Dans cet esprit, Assura a reversé plus de 30 millions de francs à plus de 500'000 de ses clients en 2021, comme elle l'avait déjà fait en 2019. Et ce, tout en continuant de proposer des primes parmi les plus avantageuses dans la majorité des cantons.

Résultats 2021

Le chiffre d'affaires d'Assura-Basis SA atteint CHF 3.5 Mia au 31 décembre 2021. Il était de CHF 3.6 Mia à la fin de l'exercice précédent.

2021 a vu une forte augmentation des prestations remboursées qui s'explique notamment par le contexte pandémique. Aux coûts inhérents à l'effet de rattrapage des interventions précédemment reportées en raison du virus, s'ajoutent ceux des hospitalisations directement liés à la Covid-19 (CHF 43 Mio) ainsi qu'à la prise en charge des vaccins de nos assurés (CHF 33 Mio).

Couplée à l'accélération de nos processus de remboursement des prestations en faveur de nos clients, cette importante sinistralité conduit à une perte nette de 62.8 Mio au 31.12.2021 contre un résultat net de CHF 18.1 Mio un an plus tôt.

Au 1^{er} janvier 2022, Assura-Basis SA comptait 901'000 assurés.

Organe de révision

KPMG SA à Lausanne

Siège social

Av. C.-F. Ramuz 70, 1009 Pully

Gouvernance

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à garantir un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Conseil d'administration

Président	Jean-Luc Chenaux
Vice-président	Eric Bernheim
Membres	Sandra Hauser Marc Joye Bruno Pfister David Queloz Barbara Staehelin
Secrétaire hors Conseil	Vincent Hort

Le Conseil d'administration est composé de sept membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

Durant l'année 2021, le Conseil d'administration a tenu sept séances ordinaires et six workshops destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2021, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements et du Comité de nomination et de rémunération.

Comités du Conseil d'administration

Comité stratégique

Le Comité stratégique est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions d'ordre stratégique. Il est composé des membres suivants :

- Eric Bernheim, président
- Jean-Luc Chenaux, membre
- Bruno Pfister, membre.

Durant l'année 2021, le Comité stratégique a tenu quatre séances.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision. Il est composé des membres suivants :

- Barbara Staehelin, présidente
- Sandra Hauser, membre
- David Queloz, membre.

Durant l'année 2021, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier. Il est composé des membres suivants :

- Bruno Pfister, président
- Marc Joye, membre
- Barbara Staehelin, membre.

Durant l'année 2021, le Comité de placements a tenu quatre séances.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération. Il est composé des membres suivants :

- Marc Joye, président
- Eric Bernheim, membre
- Jean-Luc Chenaux, membre.

Durant l'année 2021, le Comité de nomination et de rémunération a tenu quatre séances.

Direction générale (au 01.01.2022)

Directeur général	Ruedi Bodenmann
Directeurs	Danilo Bonadei, Département Clients et Marché
	Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing
	Fabio Fierloni, Département Prestations
	Yassir Madhour, Département Informatique (<i>ad interim</i>)
	Patrick Grandfils, Département Finances
	Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux

La Direction générale compte sept membres nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité femmes-hommes.

Assura-Basis SA est totalement intégrée dans le Groupe Assura. Ses organes sont composés des mêmes personnes que ceux des autres sociétés du Groupe que sont Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Ainsi, la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein de ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale, conjointement pour les quatre sociétés du Groupe. Elle porte sur leurs travaux au sein du Conseil d'administration et de ses quatre comités. Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable. La rémunération de la Direction générale du Groupe est, quant à elle, fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur. La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs pour l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels. L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2021, la part du montant annuel de la rémunération brute des membres du Conseil d'administration du Groupe spécifiquement liée à leur activité en faveur d'Assura-Basis SA s'élève à CHF 230'290 (2020: 230'180). La rémunération brute la plus élevée à charge d'Assura-Basis SA est celle du président du Conseil d'administration. Elle s'établit à CHF 57'007 (2020: 56'992).

En ce qui concerne la Direction générale, la rémunération brute 2021 de ses membres à charge d'Assura-Basis comporte le salaire fixe versé en 2021, une part variable au titre de l'exercice 2021 versée en 2022, les charges sociales (AVS/AI/APG/AC/LAA) ainsi que la contribution de prévoyance à charge de l'employé, soit un montant de CHF 1'493'793 (2020: 1'441'318). Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 209'131 (2020: 201'785), ont été versées sur ces montants, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel. La rémunération brute la plus élevée à charge d'Assura-Basis est celle du directeur général, soit CHF 336'550 (2020: 336'500). S'y ajoutent les contributions de l'employeur au titre de la prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 47'117 (2020: 47'110).

Fonctions de supervision et de contrôle

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant notamment autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre réglementaire et des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs. Ces processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Modèle des trois lignes de défense

Le Groupe Assura a choisi d'organiser son système de gestion des risques selon le modèle dit des trois lignes de défense qui définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système de gestion des risques afin de leur permettre de collaborer de manière efficace. Les trois lignes de défense se composent de la manière suivante :

- La première ligne de défense est composée des Départements Clients et Marché, Prestations, Développement et Marketing, Finances, Informatique, RH et Services généraux. La première ligne de défense est chargée de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et leur documentation). Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe les fonctions de contrôle, à savoir la fonction Risques, la fonction Compliance ainsi que l'actuaire responsable. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place

par la première ligne et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.

- La troisième ligne de défense est la fonction Audit interne.

Fonction Risques

La fonction Risques est responsable des missions suivantes :

- Pilotage du processus de détermination de la stratégie des risques et de l'appétit au risque.
- Mise en place et surveillance du système de gestion des risques.
- Soutien en vue d'une gestion efficace du système de gestion des risques.
- Surveillance du profil de risque de l'entreprise dans son ensemble.
- Établissement de rapports sur les positions-risques et conseil des personnes en charge de la conduite de l'entreprise pour des questions liées à la gestion des risques.
- Recueil et évaluation des risques émergents.

Rapport financier 2021

Fonction Compliance

La fonction Compliance comprend l'ensemble des activités permettant de s'assurer que la société, ses organes et ses collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent aussi l'observation des règles de comportement internes et l'éthique professionnelle. Les missions exercées par la fonction Compliance comprennent aussi l'observation et la mise en œuvre des règles de déontologie ainsi que de celles qui ont trait à la protection des données. La fonction Compliance agit de manière indépendante et rapporte directement à la Direction générale.

Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne au Groupe Assura une garantie sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

Le responsable de l'Audit interne informe périodiquement le Comité d'audit et des risques des résultats des activités de l'Audit interne. L'Audit interne communique également les conclusions de ses missions aux responsables concernés ainsi qu'à la Direction générale. Les résultats du suivi semestriel des recommandations sont portés à la connaissance des responsables individuels, de la Direction générale et du Comité d'audit et des risques.

Bilan

Actif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Placements de capitaux			
Terrains et bâtiments		48'917'000	46'968'000
Obligations et placements semblables		1'335'899'002	1'341'813'588
Actions et placements semblables		197'174'201	183'551'116
Placements collectifs immobiliers		295'027'596	239'922'468
Instruments financiers dérivés	1	12'849'457	7'807'929
Liquidités et placements monétaires		46'176'954	187'998'529
Total placements de capitaux		1'936'044'210	2'008'061'630
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	2	-	1'448
Comptes de régularisation			
Comptes de régularisation	3	5'902'941	5'619'273
Créances			
Preneurs d'assurance		138'202'874	139'778'267
Organisations et personnes proches		5'706'351	328'099
Institutions publiques		73'779'860	61'443'365
Autres créances		2'137'083	2'744'218
Total créances	4	219'826'168	204'293'949
Liquidités		381'954'891	661'786'824
TOTAL DE L'ACTIF		2'543'728'210	2'879'763'124

Bilan

Passif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Fonds propres			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserves légales		20'000	20'000
Réserves LAMal		614'054'860	595'909'841
Bénéfice/(-) perte		-62'848'356	18'145'019
Total fonds propres		551'326'504	614'174'860
Capitaux étrangers			
Provisions techniques pour propre compte	5	644'729'589	832'201'267
Provisions non techniques		349'857	380'172
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	6	207'340'680	207'340'680
Comptes de régularisation	7	558'096'237	692'503'253
Dettes			
Preneurs d'assurance		555'632'339	502'745'874
Compte de passage		20'139'223	20'441'439
Organisations et personnes proches		4'394'878	7'718'866
Institutions publiques		1'718'903	1'549'889
Autres dettes		-	706'824
Total dettes		581'885'343	533'162'892
Total capitaux étrangers		1'992'401'706	2'265'588'264
TOTAL DU PASSIF		2'543'728'210	2'879'763'124

Compte de résultat

Montants en CHF	Annexe	2021	2020
Primes acquises pour propre compte			
Primes		3'493'055'288	3'615'009'968
Déductions sur produits		-14'882'583	-15'186'120
Contributions à la promotion de la prévention des maladies (art. 19 LAMal)		-4'504'632	-4'728'844
Contributions à la commission fédérale pour la qualité (CFQ) (art. 58f LAMal)		-158'647	-
Déductions sur les primes et autres contributions/subsides		479'273'387	493'683'938
Cotisations créditées et versées aux assurés		-479'273'387	-493'683'938
Total primes acquises pour propre compte		3'473'509'426	3'595'095'004
Charges de sinistres et prestations pour propre compte			
Sinistres et prestations réglés	8	-2'530'897'015	-2'347'706'448
Autres charges d'assurance	9	-37'503'885	-5'438'304
Variation des provisions techniques pour propre compte	10	156'635'613	8'736'308
Total charges de sinistres et prestations pour propre compte		-2'411'765'287	-2'344'408'444
Compensation des risques		-954'356'049	-1'098'735'141
Frais d'exploitation pour propre compte	11	-197'060'606	-169'582'915
Total résultat technique		-89'672'516	-17'631'496
Autres résultats d'exploitation			
Autres produits d'exploitation	12	382'953	376'584
Autres charges d'exploitation	13	-1'577'854	-1'133'423
Total autres résultats d'exploitation		-1'194'901	-756'839
Résultat des placements de capitaux			
Produits des placements de capitaux		104'609'543	114'304'699
Charges des placements de capitaux		-76'590'482	-65'560'891
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-	-12'210'454
Total résultat des placements de capitaux	14	28'019'061	36'533'354
Bénéfice/(-) perte		-62'848'356	18'145'019

Tableau de flux de trésorerie

Montants en CHF	2021	2020
Bénéfice/(-) perte	-62'848'356	18'145'019
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux	-11'125'723	-16'066'705
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	1'448	3'475
Amortissements/réévaluations des créances	12'391'248	13'150'303
Variation des provisions techniques pour propre compte	-187'471'678	-8'736'308
Variation des provisions non techniques	-30'315	6'172
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	12'210'454
Variation des comptes de régularisation actifs	-283'668	576'451
Variation des créances	-27'923'467	-25'716'859
Variation des comptes de régularisation passifs	-134'407'016	69'249'402
Variation des dettes	48'722'451	-26'468'145
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	-362'975'076	36'353'259
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux	83'143'143	-546'186
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations incorporelles	-	-
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	83'143'143	-546'186
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-279'831'933	35'807'073
Etat des liquidités au 01.01	661'786'824	625'979'751
Etat des liquidités au 31.12	381'954'891	661'786'824
Variation nette des liquidités	-279'831'933	35'807'073

Tableau de variation des fonds propres

Montants en CHF	Capital de l'entité	Réserves légales	Réserves LAMal	Total
Fonds propres 01.01.2020	100'000	20'000	595'909'841	596'029'841
Bénéfice	-	-	18'145'019	18'145'019
Fonds propres 31.12.2020	100'000	20'000	614'054'860	614'174'860
Bénéfice/(-) perte	-	-	-62'848'356	-62'848'356
Fonds propres 31.12.2021	100'000	20'000	551'206'504	551'326'504

Capital de l'entité

Le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

Annexe aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels d'Assura-Basis SA ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées.

La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour les comptes annuels des assureurs maladie LAMal. Assura-Basis SA applique cette norme.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Placements de capitaux**Terrains et bâtiments**

L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs actuelles. Des expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans selon la méthode DCF « Discounted Cash-Flow ». Les années intermédiaires, l'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon une méthode reconnue.

Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations et les fonds obligataires sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Placements collectifs immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Liquidités et placements monétaires

Cette rubrique englobe les liquidités affectées aux placements (valeur nominale) ainsi que les fonds monétaires (valeur de marché).

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition linéairement sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25% linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition linéairement sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Mobilier	8 années	12.5% linéaire

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le du croire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents, en prenant pour hypothèse que les pertes sur débiteurs sont identiques aux exercices précédents. Le calcul du du croire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal.

Liquidités

Cette rubrique comprend les comptes postaux et bancaires liés à l'activité opérationnelle.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois. Un taux similaire a été appliqué sur les immeubles en valeur de marché.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Compte de résultat sectoriel

Assura-Basis SA ne pratique que l'assurance obligatoire des soins LAMal. Dès lors, un compte de résultat sectoriel n'est pas nécessaire.

Commentaires relatifs au bilan**1 - Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) en 2021**

Montants en CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2021		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	360'431	3'119'194	-2'758'763
Devises à terme EUR	Couverture change	10'714'400	-	10'714'400
Devises à terme GBP	Couverture change	364'606	-	364'606
Total		11'439'437	3'119'194	8'320'243

Montants en CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	2'144'704	771'280	1'373'424
EURO STOXX 50	Couverture (option)	2'330'597	972'228	1'358'369
FTSE 100	Couverture (option)	625'953	243'317	382'636
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	2'583'958	1'169'173	1'414'785
Total		7'685'212	3'155'998	4'529'214
Total				12'849'457

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) en 2020

Montants en CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2020		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	6'252'185	-	6'252'185
Devises à terme EUR	Couverture change	-	2'892'800	-2'892'800
Devises à terme GBP	Couverture change	-	316'000	-316'000
Total		6'252'185	3'208'800	3'043'385

Montants en CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	1'971'104	673'568	1'297'536
EURO STOXX 50	Couverture (option)	2'364'432	1'029'852	1'334'580
FTSE 100	Couverture (option)	795'551	330'594	464'957
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	3'084'809	1'417'338	1'667'471
Total		8'215'896	3'451'352	4'764'544
Total				7'807'929

2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants en CHF	Licences	Total immobilisations incorporelles	Equipement d'exploitation et mobilier	Total immobilisations corporelles
Valeurs comptables nettes au 01.01.2020	4'923	4'923	-	-
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2020	460'436	460'436	61'885	61'885
Entrées	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31.12.2020	460'436	460'436	61'885	61'885
Corrections de valeur cumulées				
Corrections de valeur au 01.01.2020	-455'513	-455'513	-61'885	-61'885
Amortissements annuels	-3'475	-3'475	-	-
Sorties	-	-	-	-
Corrections de valeur au 31.12.2020	-458'988	-458'988	-61'885	-61'885
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	1'448	1'448	-	-
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2021	460'436	460'436	61'885	61'885
Entrées	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31.12.2021	460'436	460'436	61'885	61'885
Corrections de valeur cumulées				
Corrections de valeur au 01.01.2021	-458'988	-458'988	-61'885	-61'885
Amortissements annuels	-1'448	-1'448	-	-
Sorties	-	-	-	-
Corrections de valeur au 31.12.2021	-460'436	-460'436	-61'885	-61'885
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	-	-	-	-

3 - Comptes de régularisation actifs

Montants en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Intérêts courus	5'405'898	5'418'141
Autres actifs de régularisation	497'043	201'132
Total	5'902'941	5'619'273

4 - Créances

Montants en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Preneurs d'assurance	159'700'770	160'817'609
Ducroire sur les créances des preneurs d'assurance	-21'497'896	-21'039'342
Organisations et personnes proches	5'706'351	328'099
Institutions publiques ¹	73'779'860	61'443'365
Autres créances	3'819'829	3'872'039
Ducroire sur les autres créances	-1'682'746	-1'127'821
Total	219'826'168	204'293'949

¹ Les coûts totaux des tests Covid-19 pris en charge par l'OFSP se montent à CHF 120'286'715 pour 2021 (CHF 18'115'524 pour 2020).

Le solde dû à ce titre par l'OFSP au 31.12.2021 est de CHF 28'426'044 (CHF 16'050'443 pour 2020).

5 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF	Provision pour sinistres et prestations à régler LAMal	Provision pour remboursement de primes	Total
Valeur comptable au 01.01.2020	840'937'575	-	840'937'575
Constitution	-	30'000'000	30'000'000
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-38'736'308	-	-38'736'308
Valeur comptable au 31.12.2020	802'201'267	30'000'000	832'201'267
Valeur comptable au 01.01.2021	802'201'267	30'000'000	832'201'267
Constitution	-	836'065	836'065
Utilisation	-	-30'836'065	-30'836'065
Dissolution	-157'471'678	-	-157'471'678
Valeur comptable au 31.12.2021	644'729'589	-	644'729'589

Provision pour remboursement de primes

Assura-Basis SA a redistribué un montant de CHF 30.8 Mio en 2021 correspondant à des excédents de primes 2020 dans certains cantons.

6 - Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en CHF	Total
Valeur comptable au 01.01.2020	195'130'226
Constitution	12'210'454
Utilisation	-
Dissolution	-
Valeur comptable au 31.12.2020	207'340'680
Valeur comptable au 01.01.2021	207'340'680
Constitution	-
Utilisation	-
Dissolution	-
Valeur comptable au 31.12.2021	207'340'680

7 - Comptes de régularisation passifs

Montants en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Compensation des risques	544'756'045	686'917'678
Vaccins Covid-19	7'630'368	-
Autres passifs de régularisation	5'709'824	5'585'575
Total	558'096'237	692'503'253

Commentaires relatifs au compte de résultat**8 - Sinistres et prestations réglés**

Montants en CHF	2021	2020
Sinistres et prestations	-3'000'232'525	-2'802'603'643
Participations des assurés aux frais	469'335'510	454'897'195
Total	-2'530'897'015	-2'347'706'448

9 - Autres charges d'assurance

Montants en CHF	2021	2020
Vaccins contre le COVID-19	-33'016'296	-
Autres charges d'assurance	-4'487'589	-5'438'304
Total	-37'503'885	-5'438'304

10 - Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF		2021	2020
Provision pour sinistres et prestations à régler	(-) Attribution/Dissolution	157'471'678	38'736'308
Provision pour remboursement de primes	(-) Attribution/Dissolution	-836'065	-30'000'000
Total		156'635'613	8'736'308

11 - Frais d'exploitation pour propre compte

Montants en CHF	2021	2020
Charges informatiques	-529'541	-881'377
Autres charges administratives nettes	-8'606'073	-6'496'827
Publicité et commissions	-3'303'276	-1'823'609
Indemnités pour frais administratifs, nettes ¹	-184'620'268	-160'377'627
Amortissements	-1'448	-3'475
Total	-197'060'606	-169'582'915

¹ L'impact du projet Atlas (changement du système informatique) est de CHF 43.3 Mio en 2021 (CHF 18 Mio en 2020).

12 - Autres produits d'exploitation

Montants en CHF	2021	2020
Intérêts sur les créances	87'642	58'565
Indemnités pour taxes environnementales	284'091	299'790
Autres produits d'exploitation	11'220	18'229
Total	382'953	376'584

13 - Autres charges d'exploitation

Montants en CHF	2021	2020
Intérêts sur les liquidités opérationnelles	-1'572'348	-1'122'533
Autres charges d'exploitation	-5'506	-10'890
Total	-1'577'854	-1'133'423

14 - Résultat des placements de capitaux

Produits des placements de capitaux Montants en CHF	Produits des placements 2021	Bénéfices réalisés 2021	Bénéfices non réalisés 2021	Total 2021
Terrains et bâtiments	2'547'031	-	2'299'000	4'846'031
Obligations et placements semblables	14'885'413	686'029	7'793'829	23'365'271
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	3'731'143	4'199'974	32'996'330	40'927'447
Placements collectifs immobiliers	5'448'403	177'346	15'172'967	20'798'716
Instruments financiers dérivés	-	8'377'481	6'261'706	14'639'187
Liquidités et placements monétaires	-	32'891	-	32'891
Total	26'611'990	13'473'721	64'523'832	104'609'543

Charges des placements de capitaux Montants en CHF	Charges de gestion sur placements 2021	Pertes réalisées 2021	Pertes non réalisées 2021	Total 2021
Terrains et bâtiments	-892'505	-	-350'000	-1'242'505
Obligations et placements semblables	-	-962'419	-45'896'653	-46'859'072
Prêts à des institutions publiques	-	-106'817	-	-106'817
Actions et placements semblables	-	-254'317	-2'953'544	-3'207'861
Placements collectifs immobiliers	-	-	-1'525'275	-1'525'275
Instruments financiers dérivés	-	-18'588'401	-2'672'637	-21'261'038
Liquidités et placements monétaires	-	-500'306	-	-500'306
Charges d'administration des placements	-1'887'608	-	-	-1'887'608
Total	-2'780'113	-20'412'260	-53'398'109	-76'590'482
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-	-
Résultat des placements de capitaux	23'831'877	-6'938'539	11'125'723	28'019'061

Résultat des placements de capitaux (suite)

Produits des placements de capitaux Montants en CHF	Produits des placements 2020	Bénéfices réalisés 2020	Bénéfices non réalisés 2020	Total 2020
Terrains et bâtiments	2'410'265	-	350'000	2'760'265
Obligations et placements semblables	15'189'598	86'499	23'685'719	38'961'816
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	3'978'337	296'312	12'050'589	16'325'238
Placements collectifs immobiliers	4'799'491	145	21'940'972	26'740'608
Instruments financiers dérivés	-	24'353'463	4'427'047	28'780'510
Liquidités et placements monétaires	736'262	-	-	736'262
Total	27'113'953	24'736'419	62'454'327	114'304'699

Charges des placements de capitaux Montants en CHF	Charges de gestion sur placements 2020	Pertes réalisées 2020	Pertes non réalisées 2020	Total 2020
Terrains et bâtiments	-660'766	-	-4'222'000	-4'882'766
Obligations et placements semblables	-	-2'549'452	-25'078'763	-27'628'215
Prêts à des institutions publiques	-	-391'433	-	-391'433
Actions et placements semblables	-	-672'424	-10'273'456	-10'945'880
Placements collectifs immobiliers	-	-3'156	-635'439	-638'595
Instruments financiers dérivés	-	-11'279'110	-4'537'659	-15'816'769
Liquidités et placements monétaires	-	-1'809'880	-1'640'305	-3'450'185
Charges d'administration des placements	-1'807'048	-	-	-1'807'048
Total	-2'467'814	-16'705'455	-46'387'622	-65'560'891
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-12'210'454	-12'210'454
Résultat des placements de capitaux	24'646'139	8'030'964	3'856'251	36'533'354

Transactions avec des organisations et personnes proches

La société Figeas SA fournit des prestations de services (direction, compliance, juridique, finances, contentieux, ressources humaines, marketing, gestion clients, informatique et prestations) à Assura-Basis SA selon la convention établie.

La société Assura-Basis SA encaisse et paie toutes les transactions financières liées aux assurés d'Assura SA par le biais d'un compte courant selon la convention établie.

Montants en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Soldes des comptes courants	Actif	Actif
Figeas SA	-	310'790
Assura SA	5'697'631	-
Assura Holding SA	8'720	17'309
Total	5'706'351	328'099
	Passif	Passif
Figeas SA	4'394'878	-
Assura SA	-	7'718'866
Total	4'394'878	7'718'866
Montants en CHF	2021	2020
Volume des transactions pour prestations par société		
Figeas SA	-185'856'295	-160'291'431
Assura SA	89'523	49'967
Total	-185'766'772	-160'241'464

Les comptes courants envers les sociétés liées sont rémunérés au taux de 0.25% en 2021 (0.25% en 2020).

Autres informations

Sûretés constituées en faveur de tiers

Montants en CHF	2021	2020
Cautionnements (garanties de loyers)	7'235	7'235

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Montants en CHF	2021	2020
Fortune liée	1'568'935'922	1'572'733'173

Engagements conditionnels

Déclaration de consentement à l'imposition de groupe TVA Figeas SA et de reconnaissance de la responsabilité solidaire.

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 13 avril 2022 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2021.

Proposition de répartition du résultat

Montant à disposition en CHF	2021	2020
Bénéfice/(-) perte	-62'848'356	18'145'019
Proposition :		
Prélèvement sur la réserve légale LAMal	62'848'356	-
Attribution à la réserve légale LAMal	-	-18'145'019
Solde du résultat à reporter	-	-

Rapport de l'organe de révision



KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Assura-Basis SA, Pully

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Assura-Basis SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 12 à 27) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

20